



ÉQUIPEMENT DE VÉLO D'ENTREPRISE

DESCRIPTION :

Dans le cas de figure où le site de l'entreprise est suffisamment bien implanté pour encourager la pratique du vélo, la mise à disposition de quelques-uns d'entre eux pour les déplacements professionnels ou domicile-travail peut s'avérer être intéressante.

En fonction des besoins, les vélos peuvent être soit loués, soit achetés, en plus ou moins grand nombre et pour des usages variables.

OBJECTIFS :

- Promouvoir la mobilité alternative et inciter au changement de comportement
- Diminuer les coûts de déplacements pour les salariés ou l'entreprise

INTERETS :

POUR L'ETABLISSEMENT :

- Valoriser son image
- Mener une politique environnementale en incitant au report modal
- Économie sur les coûts d'entretien d'une flotte de véhicule

POUR LES SALARIES :

- Diminution des frais de transports
- Organiser un moment convivial

POINT D'ATTENTION :

- Identifier l'intérêt et le besoin auprès des salariés (nombre de vélo, achat ou location)
- Identifier le besoin en équipement (stationnement vélo, pompes etc.)
- Mettre en place un système de reporting ou de calendrier pour l'emprunt de vélo



ÉQUIPEMENT DE VÉLO D'ENTREPRISE

COMMENT METTRE EN PLACE CETTE ACTION ?

AVANT L'ACTION :

- Contacter la CAPI ou l'AGEDEN
- Contacter un prestataire de location de vélo ou commerçant de vélo
- Aménager un espace sécurisé pour stationner les vélos

PENDANT L'ACTION :

- Communiquer sur le fonctionnement du système d'emprunt
- Organiser un temps convivial d'inauguration

APRES L'ACTION :

- Évaluer l'usage
- Organiser des ateliers de mise en selle ou de sécurité routière à vélo

PARTENAIRES :

- CAPI
- AGEDEN
- Prestataire externe

COÛTS ET INDICATEURS :

COÛTS ESTIMÉS	INDICATEURS DE SUIVI	DELAI DE REALISATION
À confirmer auprès des partenaires (CAPI, AGEDEN ou prestataire)	➤ Nombre d'usage	Quelques mois

CONTACTS :

CAPI	AGEDEN
Adrien OSMANIAN 06 35 49 08 50 aosmanian@capi38.fr	Orélie GUILLOT 04 74 93 95 39 oguillot@ageden38.org